

REUNION DU COMITE EXECUTIF DU REMDH LONDRES 4-6 FEVRIER 2005

APPROUVÉ PAR LE CE

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Londres du 4 au 6 février 2005. Lors de la réunion, les membres ont discuté, entre autres, de la situation financière du REMDH en 2005, du fonctionnement du REMDH, de la société civile dans la région euro-méditerranéenne, du projet du REMDH sur la migration et les demandeurs d'asile, du groupe de travail du REMDH sur la Turquie et des demandes d'adhésion au REMDH.

Préalablement à la réunion, Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif du REMDH) et Marit Flø Jørgensen (membre du personnel le plus ancien du REMDH) ont rencontré les représentants du Département britannique pour le Développement international (DFID) pour discuter d'un projet du REMDH sur les droits économiques et sociaux. Marc Schade-Poulsen, Marit Flø Jørgensen et Theocharis Papamargaris (Trésorier du REMDH) ont par ailleurs rencontré la Fondation Westminster dans le but de présenter le REMDH et de discuter des possibilités de coopération. Une réunion était également organisée avec Amnesty international, à laquelle Colm Regan, membre du Comité exécutif du REMDH, Marc Schade-Poulsen et Marit Flø Jørgensen ont participé.

Le 5 février, une rencontre a été organisée à l'Hôtel St. Giles à Londres entre les membres du REMDH en Grande-Bretagne et le Comité exécutif du REMDH.

Participants du Comité exécutif (CE):

Kamel Jendoubi (Président), Eva Norström (Vice-présidente), Theocharis Papamargaris (Trésorier), Randa Siniora (membre du CE), Colm Regan (membre du CE), Rabéa Naciri (membre du CE), Klaus Slavenski (membre du CE), Reyhan Yalcindag (membre du CE), Bahey El Din Hassan (membre du CE).

Du secrétariat:

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif), Marit Flø Jørgensen (membre du personnel le plus ancien) and Sannie Nielsen (coordinatrice administrative, rapporteur).

Excusés:

Michel Tubiana, membre du CE et Sandrine Grenier, coordinatrice du REMDH à Bruxelles – tous deux avec notification.

Documents pour la réunion du CE

Documents distribués avant la réunion:

- 2.1. Secretariat Activity report_final_FRE
- 2.3.1 EMHRN Palestine WG Agenda_draft_mro_29 Sep-04_FRE
- 2.3.2 Middle East Conf.Draft agenda_Stefan L_5-6 Feb-05_FRE
- 2.4.1 Minutes_WGGender_madrid_FRE
- 2.4.2 Work Plan for the EMHRN WG on Gender_FRE
- 2.5.2 Turkey's Accession
- 2.6. 1. Financial Report
- 2.7.1 Workplan 05-06 Narrative_final_sas_FRE
- 2.7.2 Workplan 2005-2009_ENGFRE (document Excel)
- 2.8.1 DANIDA report Conclusions and recommendations_FRE
- 2.8.2 EU Report Summary_FRE
- 3.1.1 Cyprus Plan of Action_FRE
- 3.1.2 Platform Statutes-draft_FRE
- 3.1.3 Decisions EUROMED PLATFORM MEETING JAN 05_FRE
- 3.3 Anna Lindh Foundation_FRE
- 6.1 Draft Evaluation Document_ColmEva_FRE
- 6.2 Structures and Procedures Review_ColmEva_FRE
- 6.3.1 By-laws_FRE

- 6.3.2 EMHRN WG membership criteria_ECdraft_msp_oct04_FRE
- 8.1 Palestinian Commission for Refugees' Rights Protection application_FRE
- 8.2 Al Mizan membership application_FRE
- 8.3 ACSUR – Las Segovias_ENG/FRE

Documents distribués à la réunion:

- Rapport financier du REMDH pour l'année 2005

Si vous souhaitez consulter ces documents, veuillez contacter Sannie Nielsen du Secrétariat du REMDH à l'adresse suivante sas@euromedrights.net

Ordre du jour final adopté à la réunion

1. Accueil

1. Approbation du compte-rendu de la réunion à La Haye
2. Accord sur l'ordre du jour

2. Rapports et débats

1. Rapport politique – comprenant la réunion du G8, les élections en Palestine à la suite de la mort de Yasser Arafat, la Commission Vérité et Réconciliation au Maroc, la situation en Irak, l'accession de la Turquie à l'UE, les plans d'action sur la politique de voisinage de l'UE (présentation orale)
2. Rapport d'activité du Secrétariat (comprenant le plan de travail du REMDH pour 2005, l'évaluation de Danida et les rapports d'évaluation de la Commission européenne)
3. Rapport du Groupe de travail – Palestine (oral)
4. Rapport du Groupe de travail – Genre

3. Réunion du CE sans le personnel

4. Rapport financier, comprenant un aperçu du budget pour 2005; le résultat de la recherche de financement

5. Le fonctionnement du REMDH

1. Les groupes de travail, méthodologie et évaluation
2. Relations entre le personnel et le CE
3. Adoption du règlement intérieur comprenant les critères d'adhésion aux groupes de travail mis à jour.

6. La société civile EuroMed (les questions politiques et de droits de l'Homme en jeu, comprenant les initiatives concurrentes de l'approche du REMDH)

1. La Plateforme non-gouvernementale EuroMed
2. Le Forum civil au Luxembourg, 1-3 avril 2005
3. La Fondation Anna Lind
4. MediaTE

7. Le groupe de travail sur les Kurdes

8. Projet sur la migration et les demandeurs d'asile

9. Questions d'adhésion

1. Candidature d'adhésion de la Commission Palestinienne pour la Protection des droits des Réfugiés.
2. Candidature d'adhésion de Al Mizan
3. ACSUR – Las Segovias

10. Urgences

1. Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité
2. Forum du G8 pour l'avenir

11. Réunions à venir

1. Dates pour la prochaine réunion du Comité exécutif
2. Lieu de la prochaine Assemblée générale, 2-4 décembre 2005
3. Dates pour la réunion du groupe de travail ad hoc chargé de développer la stratégie du REMDH

12. Evaluation de la présente réunion

Amendements à l'ordre du jour distribués avant la réunion

Décisions:

L'ordre du jour a été approuvé avec les modifications suivantes:

- La présentation du rapport du secrétariat doit inclure le plan de travail du REMDH pour 2005 ainsi que les rapports d'évaluation de Danida et de la Commission européenne.
- Discussion sous la rubrique Urgences de la participation du REMDH au Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité, à Madrid 8-11 mars 2005.
- Discussion du Forum du G8 pour l'avenir sous la rubrique Urgences.
- Insertion sous la rubrique Urgences de la question d'un groupe de travail ad hoc chargé de développer la stratégie du REMDH.

1. ACCUEIL

Modérateur: Kamel Jendoubi, Président du REMDH

Décisions:

- Le Compte-rendu de la réunion du CE à La Haye des 29 au 31 octobre 2004 a été approuvé sous réserve de changements mineurs dans la version anglaise: "présentation" doit être remplacé par "participation" sous le point 2d 'Réunion du personnel du REMDH en Octobre', paragraphe 2, dans les versions anglaises et françaises. « Absents » dans la version française doit être remplacé par « Excusés ».
- Il a été convenu que les présidents des différentes séances lors des réunions doivent être nommé avant la réunion.

2. RAPPORTS ET DEBATS

Modérateur: Eva Norström, Vice-Présidente du REMDH

2.1 Rapport politique

Le Président du REMDH, Kamel Jendoubi, a exprimé sa satisfaction concernant l'établissement de la Fondation euro-méditerranéenne des droits de l'Homme, institution créée par le REMDH et montrant la volonté des ONG indépendantes. Il a informé le CE que la première réunion du Conseil d'administration de la Fondation doit avoir lieu les 6 et 7 février 2005. Il félicite tous les membres du REMDH pour l'établissement de la Fondation et remercia le Directeur exécutif du REMDH, Marc Schade-Poulsen, ainsi que les membres du personnel du REMDH pour avoir concrétisé un rêve.

Le Président du REMDH, Kamel Jendoubi, a présenté le rapport politique sur la région pour la période allant de la dernière réunion du CE à la présente réunion, en soulignant particulièrement les élections en Irak et en Palestine, la coopération internationale contre le terrorisme, les initiatives parallèles de la société civile vis-à-vis du G8 et du Forum pour l'avenir, les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, la publication des plans d'action pour les pays méditerranéens sélectionnés dans la politique de voisinage de l'UE, Barcelone + 10 et le dialogue euro-méditerranéen sur la migration.

2.2 Rapport d'activité du Secrétariat

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, a présenté le rapport d'activité du Secrétariat. Il a mis l'accent sur la période de transition due au changement de structure au sein du Secrétariat et à la fin du contrat de financement de l'UE. Marc Schade-Poulsen

souligna donc quelques unes des diverses activités conduites par le REMDH, en dépit de cette situation transitoire et particulièrement des incertitudes relativement au financement continu du Réseau, le rapport UE-Israël et le lobbying à Bruxelles, la coordination avec les ONG danoises, la participation du REMDH à la réunion parallèle au Forum pour l'avenir à Rabat, le changement de format de la lettre d'information du REMDH, la possibilité d'établissement d'un groupe de travail du REMDH sur la migration et les réfugiés, les activités du groupe de travail du REMDH sur le genre, la publication du rapport relatif au séminaire sur la Justice du REMDH à Rabat en 2004, les négociations avec les syndicats espagnols concernant un projet sur les droits économiques et sociaux, la réunion du groupe de travail sur la Palestine du 4 février, le travail mené par le REMDH sur le suivi du cas d'Aktham Naisse, la participation du REMDH à l'Assemblée générale du CNLT en Décembre, les ateliers concernant la création d'un réseau arabe des droits de l'Homme en Novembre 2004 et Janvier 2005, l'évaluation par le REMDH du premier et du troisième chapitre du processus de Barcelone en relation avec Barcelone + 10, la nécessité de changement de la structure organisationnelle du REMDH, la discussion et l'échange d'idées avec le Président du REMDH sur la stratégie future du REMDH, les budgets et le planning et la nécessité de déménager le Secrétariat dans de nouveaux locaux.

Le Directeur exécutif du REMDH a conclu la discussion en se référant au rapport d'évaluation fortement positif du REMDH, réalisé par Danida, et les négociations continues avec Danida en vue d'un contrat de financement à long terme.

La présentation du rapport d'activité du Secrétariat a été suivie d'une discussion sur la stratégie relative à l'activité du REMDH. Plusieurs membres du CE ont trouvé que le REMDH est dans le besoin d'établir un plan stratégique pour prioriser son travail, étant donné que trop de choses surviennent dans la région et que le Réseau ne peut pas tout faire. L'idée d'établir un groupe de travail du CE chargé de développer la stratégie du REMDH a été accueillie favorablement par plusieurs membres du CE.

Décisions:

- Constituer un groupe de travail chargé de préparer la prochaine réunion du Comité exécutif du REMDH, essentiellement consacrée aux modes d'action et au développement d'un plan stratégique pour le REMDH.
- Nommer les membres du Comité exécutif qui intégreront le groupe de travail stratégique.
- Prévoir trois jours de réunion du Comité exécutif pour préparer la Stratégie et l'Assemblée générale du REMDH.

2.3 Rapport du groupe de travail sur la Palestine

Randa Siniora, membre du CE, a rappelé brièvement la situation en Palestine. Les élections se sont plutôt bien déroulées alors même que seulement 5,000 personnes sur 100,000 étaient autorisées à voter à Jérusalem. Randa Siniora n'est, cependant, pas très optimiste sur l'avenir de la Palestine, étant donné qu'elle attend un Conseil Législatif Palestinien (CLP) plus conservateur après les élections. En effet, selon elle, il sera en défaveur de la situation des femmes en Palestine. La construction du mur continue et le nombre de règlements ne cesse de s'accroître. De plus, il existe une forme de retrait en Septembre 2004 donnant moins de terre aux palestiniens que sur la carte.

Randa Siniora a insisté sur le rapport sur l'UE-Israël du REMDH et la campagne de lobbying très fructueuse à Bruxelles, à laquelle les membres du groupe de travail du REMDH ont participé. Elle est très fière du travail réalisé par la coordinatrice du REMDH à Bruxelles, Sandrine Grenier et de la coordinatrice du REMDH, Marita Roos ainsi que de celui du Secrétariat du REMDH vis-à-vis du rapport et du lobbying à Bruxelles.

Décision:

- Randa Siniora (membre du Comité exécutif) est chargée de rédiger une lettre, au nom du Comité exécutif, pour remercier Sandrine Grenier de la préparation et de la mise en oeuvre du lobbying concernant le rapport sur les droits de l'Homme UE-Israël.

2.4 Rapport du groupe de travail sur le genre

Rabéa Naciri, membre du CE, a présenté le résultat de la réunion du groupe de travail sur le genre à Madrid en novembre 2004. Une stratégie pour le groupe de travail a été discutée à la réunion à la suite de laquelle Rabéa Naciri (référént politique du CE du REMDH sur les questions relatives au genre) et Marit Flø Jørgensen (membre du personnel le plus ancien du REMDH) ont établi un plan d'action pour le groupe de travail. La stratégie du groupe de travail a deux approches – suivant les recommandations du rapport du REMDH sur l'intégration du droit des femmes dans le PEM – de « mainstreaming » sur le genre ainsi que des actions spécifiques sur les femmes. Le plan d'action recommande des actions au niveau des activités du REMDH et aussi au niveau des structures organisationnelles.

La présentation de Rabéa Naciri fit s'élever un débat au sein duquel il a été convenu que le groupe de travail du REMDH devrait être un groupe de travail sur le genre ou sur le droit des femmes.

Décision:

- Le document concernant le "mainstreaming" sur le genre a été adopté.

3. La réunion du CE sans le personnel

Modérateur: Theocharis Papamargaris, Trésorier du REMDH

Pendant la session sans le personnel, les membres du Comité exécutif ont discuté du deuxième courrier en date du 31 janvier informant chaque salarié du REMDH du risque de son licenciement faute de financement suffisant le 30 juin 2005. Le CE s'est en effet conformé à la législation danoise qui nous impose un préavis de six mois dans le cadre de la procédure de licenciement. Le CE s'est déclaré confiant quant à la possibilité de recourir à cette décision ultime. S'agissant de la nomination d'un responsable du personnel au sein du CE, il a été procédé à un échange riche de points de vue.

Klaus Slavenski, membre du CE, a exprimé son mécontentement quant au manque d'informations transmises aux membres du Comité exécutif concernant les lettres de licenciement envoyées à tous les membres du personnel. Il souhaiterait à cet effet que le CE soit plus impliqué et informé de ces questions à l'avenir.

Décisions:

- Les membres du personnel peuvent s'ils le souhaitent faire appel aux membres du CE notamment le président.
- Le directeur exécutif participe aux réunions ayant traités au personnel.
- Les membres du personnel peuvent participer en qualité d'observateurs aux réunions du Comité exécutif du REMDH.
- Le CE inscrira à chaque réunion la question du personnel et ce en coordination avec le directeur qui reste le responsable en la matière.

4. Rapport financier, comprenant un aperçu du budget pour 2005; résultat de la recherche de financements.

Modérateur: Theocharis Papamargaris, Trésorier du REMDH

De la part du Trésorier du REMDH, Theocharis Papamargaris, Kamel Jendoubi (Président du REMDH) et Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif du REMDH) ont rappelé la situation financière du REMDH.

Marc Schade-Poulsen a informé qu'en raison du manque d'un financement principal et d'un projet financé plus en rapport avec le profil du REMDH, la fonction de comptable au sein du Secrétariat doit être redéfinie. Le poste sera maintenant celui d'un contrôleur avec une expérience importante sur le montage de projet au lieu d'un comptable, et le REMDH va commencer à annoncer l'offre d'emploi le plus rapidement possible.

Kamel Jendoubi en coopération avec le Directeur exécutif, Marc Schade-Poulsen, va développer une nouvelle fiche pour présenter les recettes et les dépenses du REMDH. La nouvelle fiche aidera à fournir une meilleure vision générale de la situation financière du REMDH à long terme incluant les liquidités, dépenses, et les financements escomptés.

Le REMDH a reçu des fonds de SIDA, Danida et de la Fondation Ford. Le REMDH est actuellement en train de négocier un futur contrat avec Danida. Dans le meilleur des cas, le financement de la Commission européenne ne pourrait pas être envisageable avant la fin de l'année 2005.

Marc Schade-Poulsen a expliqué que les dépenses courantes du Secrétariat sont assez importantes cette année, en raison de la restructuration du système comptable, de l'Assemblée générale à venir du REMDH et du besoin de déménager le Secrétariat dans de nouveaux locaux.

Décision:

- Les membres du Comité exécutif ont pris bonne note de la présentation de la situation financière du REMDH faite par Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif du REMDH, et Kamel Jendoubi, Président du REMDH.

5. Le fonctionnement du REMDH

Modérateur: Theocharis Papamargaris, Trésorier du REMDH

5.1 Groupes de travail, méthodologie et évaluation

Colm Regan, membre du CE a présenté le document, écrit par Eva Norström, Vice-présidente du REMDH et lui-même, sur la manière d'évaluer les activités externes et internes du REMDH.

Les membres du CE ont tous accueillis favorablement le document et le trouvèrent très utile. Cependant, quelques membres du CE ont exprimé le soucis de savoir comment réaliser l'évaluation dans la pratique sans créer trop de documentation.

Décisions:

- Les évaluations doivent faire partie intégrante du travail du REMDH. Cependant, les modalités et la forme doivent rester souples, et ainsi tenir compte de la nature des activités.
- Le document sur l'évaluation préparé par Eva Norström (Vice-présidente) et Colm Regan (membre du CE) a été adopté et, sur la base des commentaires effectués, il sera représenté lors de la prochaine réunion par ses deux auteurs.

5.2 Relations entre le personnel et le CE

Colm Regan, membre du CE a présenté le document intitulé "Structures et Procédures au sein du REMDH" réalisé par Eva Norström, Vice-présidente du REMDH et lui-même. L'objectif de ce document était de constituer un point de départ d'une discussion au sein du CE sur le fonctionnement du Comité exécutif du REMDH, sur la question d'une personne de liaison avec le personnel du CE ainsi que sur la structure de management.

Tous les membres du CE ont trouvé le document très utile en tant que source d'inspiration pour établir une structure de travail au sein du secrétariat et développer une structure managériale.

Décisions:

- Le Comité exécutif a pris bonne note du document préparé par Eva Norström et Colm Regan sur les structures et procédures au sein du REMDH.
- Les membres du CE ont trouvé que le document sur les structures et procédures, hormis la partie relative à la session sans le personnel, constituera un point d'entrée de la prochaine réunion du Comité exécutif concernant le plan stratégique.

5.3 Adoption du règlement intérieur comprenant les critères d'adhésion aux groupes de travail mis à jour

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif du REMDH) a présenté le document sur le règlement intérieur du REMDH, préparé par Michel Tubiana, membre du CE.

Les membres du CE ont accueilli favorablement le document et en ont discuté. La question suivant laquelle l'arabe serait une langue officielle au sein du REMDH a été soulevée et désignée en tant qu'élément essentiel à inscrire dans le règlement intérieur. L'inscription du « mainstreaming » sur le genre, dans tous les documents et activités du REMDH, a été également mentionnée comme un élément devant être intégré au règlement intérieur.

Décisions:

- D'adopter le règlement intérieur du REMDH après avoir intégré les amendements proposés par Michel Tubiana, membre du CE du REMDH.
- Que le Secrétariat du REMDH fera traduire la version française de la proposition de Michel Tubiana en anglais et la fera circuler aux membres du Comité exécutif.
- Que la Vice-présidente du REMDH sera chargée d'approuver le choix des membres du groupe de travail, après consultation du Président et du Trésorier du REMDH.
- De collecter des fonds distincts destinés à la mise en place d'une réunion des responsables des divers groupes de travail.
- Que le REMDH devra solliciter activement les organisations travaillant sur les droits de femmes afin qu'elles adhèrent au REMDH.
- Que le "mainstreaming" sur le genre devrait être appliqué aux titres de la version française des documents du REMDH.
- Que politiquement, les langues de travail du REMDH sont l'arabe, l'anglais et le français, mais que d'un point de vue pratique, le Comité exécutif peut décider de la langue dans laquelle il souhaite travailler.

6. La société civile EuroMed (questions politiques et de droits de l'Homme en jeu, comprenant les initiatives concurrentes de l'approche du REMDH)

Modérateur: Rabéa Naciri, membre du CE

6.1 La Plateforme non-gouvernementale EuroMed

Kamel Jendoubi, Président du REMDH, a présenté la structure de la Plateforme des ONG EuroMed. Le REMDH est représenté lui-même dans la Plateforme par Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif et Bahey El Din Hassan, membre du CE. La Plateforme sera établie formellement et les statuts adoptés lors de son Assemblée générale au Luxembourg le 1er avril 2005.

Le rôle à venir du REMDH au regard de la Plateforme EuroMed a donc été discuté. Plusieurs membres du CE ont trouvé que le travail de la Plateforme est important et que le REMDH doit continuer son engagement et implication envers la Plateforme. Le risque selon lequel la Plateforme pourrait devenir un concurrent du REMDH a également été discuté relativement aux activités de la société civile.

Décisions:

- Le REMDH poursuivra son engagement et son implication envers la Plateforme non-gouvernementale EuroMed.
- Demander aux membres et partenaires du REMDH d'adhérer à la Charte de la Plateforme, de façon à renforcer sa dimension vis-à-vis des droits de l'Homme.

6.2 Le Forum civil du Luxembourg, 1-3 avril 2005

Kamel Jendoubi, Président du REMDH s'est exprimé à propos du prochain Forum civil qui est prévu d'avoir lieu au Luxembourg du 1 au 3 avril 2005. L'Assemblée générale de la Plateforme des ONG EuroMed aura lieu en relation avec le Forum civil.

6.3 La Fondation Anna Lindh

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, s'est exprimé au sujet de l'établissement de la Fondation Anna Lindh. La Fondation est la première institution officielle

du Processus de Barcelone et a été créée en 2002 au Sommet des ministres à Valence. La Fondation est une entreprise conjointe de l'Égypte et de la Suède et sera située à Alexandrie.

6.4 MediaTE

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, s'est exprimé quant à l'établissement de MediaTE. MediaTE semble avoir plus ou moins les mêmes objectifs que la Plateforme EuroMed et que ceux de la Fondation Anna Lindh. L'organisation reçoit des financements de la part de la Commission européenne.

7. Le groupe de travail sur les Kurdes

Modérateur: Rabéa Naciri, membre du CE

Reyhan Yalcindag, membre du CE a fait un point sur la situation de la Turquie. Le document conceptuel sur l'adhésion de la Turquie, préparé pour la présente réunion, n'est plus valide, étant donné que plusieurs lois ont été modifiées en Turquie après le mois de décembre 2004. De nombreuses étapes positives au sein de la législation turque ont été franchies mais également plusieurs obstacles concernant sa mise en œuvre.

Les membres du CE ont donc discutés de la question de la transformation du groupe de travail sur les Kurdes par un groupe de travail sur la Turquie. La nécessité d'inclure la perspective des membres du REMDH dans l'établissement d'un groupe de travail sur la Turquie a donc été soulevée et la valeur ajoutée d'un tel groupe a été envisagée.

Décisions:

- Le CE a approuvé la transformation du GT sur les Kurdes par un GT sur la Turquie.
- Les membres du CE, Klaus Slavensky et Reyhan Yalcindag proposeront un document en ce sens au cours des deux mois à venir, incluant notamment des suggestions sur la valeur ajoutée que représente pour le REMDH un travail sur les droits de l'homme et la société civile en Turquie.
- Faire circuler un appel général aux membres du REMDH pour participer au groupe de travail sur la Turquie et constater l'intérêt d'un tel groupe de travail.

8. Projet sur la migration et les demandeurs d'asile

Modérateur: Randa Siniora, membre du CE

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, s'est exprimé sur le financement reçu du HCRNU pour un projet sur les migrants et les demandeurs d'asile. L'objectif de ce projet est de promouvoir la participation de la société civile dans la gestion humaine des mouvements irréguliers en et depuis l'Afrique du Nord.

Le projet a été accueilli favorablement par les membres du CE, qui ont félicité Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, et Sandrine Grenier, coordinatrice à Bruxelles, pour leur bon travail. L'identification des partenaires clés pour ce projet a été discutée ainsi que les possibilités d'implication des groupes de travail du REMDH en vue de lier leur travail à ce projet. La possibilité de redéfinir le projet par un programme sur la Migration et la demande de fonds à AENEAS ont également été envisagées.

Décisions:

- D'accueillir favorablement le projet proposé et d'inviter les autres
- D'accueillir favorablement le projet proposé et d'inviter les autres organisations de la région traitant de la migration à travailler avec le REMDH sur cette question.
- D'inviter les membres du CE à faire des suggestions, en vue de la nomination d'un coordinateur auprès du REMDH.
- D'étudier la possibilité d'organiser une réunion des coordinateurs et responsables des groupes de travail du REMDH pour discuter de la demande de financement à

ANEAS ainsi que des liens à établir au niveau des divers groupes de travail du REMDH.

- Eva Norström, Vice-présidente du REMDH et Theocharis Papamargaris, Trésorier du REMDH ont été mandaté pour diriger le projet en coopération étroite avec Michel Tubiana, membre du CE du REMDH et référent politique sur la Migration.

9. Questions liées à l'adhésion

Modérateur: Randa Siniora, membre du CE

Les candidatures à l'adhésion adressées au Réseau ont été discutées. De plus, les membres du CE ont insisté sur le manque de stratégie relative aux membres du REMDH à l'avenir.

Décisions:

- Que le Comité exécutif du REMDH approuve pleinement l'adhésion d'ASCUR et qu'il la soutiendra auprès de l'Assemblée générale.
- Que Rabéa Naciri, membre du Comité exécutif, se chargera de rédiger un projet sur les conditions d'adhésion au REMDH.

Recommandations:

- De nommer un référent politique chargé de statuer sur les adhésions et d'intégrer ce point à la discussion, portant sur le plan stratégique du Réseau, au cours de la prochaine réunion du CE.
- D'envoyer une lettre à tous les membres du REMDH pour leur expliquer la situation des groupes de travail et leur demander en retour de faire savoir au Secrétariat s'ils souhaitent participer à ces groupes – y compris le groupe de travail sur la Turquie.

10. Urgences

Modérateur: Randa Siniora, membre du CE

10.1 Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité

Kamel Jendoubi a informé les membres du CE de l'invitation que le REMDH a reçu pour le Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité. La conférence est réunie suivant les attentats survenus à Madrid le 11 mars 2004 et est prévue d'avoir lieu à Madrid les 8-11 mars 2005. Le sommet est organisé par le Club de Madrid, qui est constitué d'anciens hommes d'Etat et de parlementaires européens, comprenant notamment Bill Clinton et Mary Robinson.

Quelques membres du CE ont fait part de leur inquiétude quant à la participation du REMDH à une Conférence dont le thème était tel et d'autres trouvèrent qu'il était important que le REMDH soit présent dans le but d'influencer le résultat de la Conférence.

Décisions:

- que Kamel Jendoubi, Président du REMDH, assistera à la Conférence internationale sur la Démocratie, le Terrorisme et la Sécurité, prévue à Madrid les 8-11 mars 2005.
- que le Comité exécutif a pris note des réserves émises par Theocharis Papamargaris, trésorier du REMDH et Eva Norström, Vice-présidente, sur la participation du Président à la réunion de Madrid.

10.2 Forum du G8 pour l'avenir

Bahey El Din Hassan, membre du CE a fait un point sur le suivi de la réunion du Forum du G8 pour l'avenir qui a eu lieu l'automne dernier au Maroc. Les représentants des ONG n'ont toujours reçu aucun compte-rendu des recommandations faites lors des réunions à New York et à Rabat. Bahey El Din Hassan a informé les membres qu'une réunion avec les Ministère britannique des Affaires étrangères doit se dérouler le 8 février. Bahey El Din Hassan va y participer, accompagné de Kamel Jendoubi, Président du REMDH et de Driss El Yazami, de la FIDH. L'objectif de la réunion est de programmer et planifier le travail pour la prochaine réunion du G8 qui doit avoir lieu en juillet 2005 à Londres. Bahey El Din Hassan a de plus

informé que des suggestions, concernant l'organisation d'une réunion parallèle à celle du G8, étaient envisagées et cette dernière devrait avoir lieu un mois avant la réunion du G8 dans le but de définir le rôle de la société civile à la réunion du G8.

Le rôle du REMDH au Forum du G8 pour l'avenir a fait l'objet de questionnements de la part de plusieurs membres du CE. Quelques uns trouvèrent qu'un dialogue avec tous les membres du REMDH était nécessaire, avant même que le REMDH ne soit trop engagé, dans le but de discuter de l'approche du Réseau dans ces réunions. De plus, le niveau d'information concernant la participation du REMDH aux réunions du G8 a été critiqué par plusieurs membres du CE, comme étant trop faible. Le besoin d'un plus haut niveau d'information a été soulevé par quelques membres du CE en ce qui concerne les réunions et l'information aux membres du REMDH à l'avenir.

Décisions:

- De diffuser davantage d'informations auprès des membres du REMDH à propos des réunions du Forum du G8 pour l'avenir et d'en discuter plus largement avec eux.
- De débattre de manière plus exhaustive des réunions du Forum pour l'avenir au cours de la prochaine réunion du Comité exécutif.
- Que Kamel Jendoubi, Président du REMDH, préparera un document relatif au Forum pour l'avenir, qui pourra être utilisé comme base de discussion au cours de la prochaine réunion du CE.
- Que le REMDH sera présent à la prochaine réunion du Forum pour l'avenir, prévue en novembre au Bahreïn et celle du G8, qui se tiendra en juillet 2005 à Londres.
- Que Kamel Jendoubi, Président du REMDH, participera à une rencontre préparatoire de la réunion du Forum pour l'avenir avec des représentants du Ministère britannique des Affaires étrangères, prévue à Londres le 8 février 2005.
- Que le Comité exécutif a pris note des réserves émises par Rabéa Naciri, membre du CE, sur la participation du Président Kamel Jendoubi à la réunion préparatoire du 8 février 2005.
- Que le Secrétariat du REMDH enverra aux membres du CE tous les documents relatifs au processus de réforme des pays arabes après réception d'un courrier sur ce sujet de Bahey El Din Hassan, membre du CE, incluant les textes afférents.

11. Réunions à venir

Modérateur: Randa Siniora, membre du CE

11.1 Dates des prochaines réunions du Comité exécutif

Décisions:

- Que la prochaine réunion du Comité exécutif se tiendra sur trois jours, du 10 au 12 juin 2005 (arrivée le 9 juin au soir et départ le 12 en fin d'après-midi), soit au Caire, soit à Alexandrie.
- Que le Secrétariat choisira en dernier ressort le lieu de la réunion en fonction des impératifs logistiques.
- Que la réunion du Comité exécutif de l'automne prochain se tiendra en Espagne les 6-9 octobre 2005.

11.2 Lieu de la prochaine Assemblée générale, 2-4 décembre 2005

Décisions:

- Que le premier choix pour le lieu de l'Assemblée générale est l'Espagne.
- Que le second choix pour le lieu de l'Assemblée générale est l'Autriche.
- Que la décision finale concernant le lieu où se tiendra l'Assemblée générale sera prise lors de la réunion de la Troïka, le 11 mars 2005.

11.3 Dates pour la réunion d'un groupe de travail du CE sur la stratégie du REMDH

Décisions:

- Que sera instituée une Troïka élargie relativement à la définition des stratégies du Réseau, avec la participation de Rabéa Naciri, membre du CE.
- Que la réunion de la Troïka élargie se tiendra le 11 mars 2005, à Paris ou à Bruxelles.

12. Evaluation de la présente réunion**Modérateur: Kamel Jendoubi, Président du REMDH**

Les membres du Comité exécutif ont donné leur évaluation de la présente réunion à Londres. Tous les membres du CE ont trouvé que la réunion fut un succès et ont exprimé leur reconnaissance au Secrétariat pour l'organisation de la réunion et surtout au Président du REMDH pour tous ces efforts à cet égard. Plusieurs membres du CE ont commenté l'ordre du jour et ont émis le souhait de consacrer plus de temps dans l'ordre du jour aux questions politiques. D'autres trouvèrent également que l'ordre du jour était relativement chargé, leur laissant l'impression, le premier jour, qu'il serait impossible de discuter de tout en deux jours. Cependant, le CE réussit toujours à terminer à temps, ce qui est très positif. Quelques membres ont également exprimé le besoin que les documents de discussion concernant les questions importantes de l'ordre du jour soient distribués à temps, bien avant les réunions. D'autres ont exprimé le souhait de recevoir les documents plus tôt avant les réunions et d'inscrire le numéro de chaque document listé sur l'agenda en haut de chacun des documents en question. Plus de discipline lors des réunions et plus de respect de l'emploi du temps prévu dans l'ordre du jour ont également été mentionné en vue d'améliorer les réunions.

13. Divers**Décision:**

- Que toutes les lettres importantes seront impérativement communiquées à chacun des membres du Comité exécutif.